



Paris, le 14 mars 2022

**Déclaration d'opérations sur titres par les Dirigeants de Vivendi SE
au titre de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier**

Déclarant	Stéphane Roussel
Qualité	Membre du Directoire
Description de l'instrument financier	Attribution définitive d'actions de performance*
Nature de l'opération : Acquisition ☐ Attribution ☒ Cession ☐ Echange ☐	Attribution
Date de l'opération	10 mars 2022
Lieu de l'opération	Hors plateforme de négociation
Nombre de titres	40 000
Prix Unitaire	n/a
Montant de l'opération	n/a

* Acquisition définitive, le 10 mars 2022, de 40 000 actions de performance après confirmation par le Conseil de surveillance, dans sa séance du 9 mars 2022, de l'attribution définitive du plan d'actions de performance n° 2019-02-1 du 14 février 2019 à hauteur de 100 % de l'attribution initiale (objectifs 2019, 2020 et 2021).

Cours d'ouverture du 10 mars 2022 : 11,40 euros

na : non applicable